

Quel matériel de sécurité
dois-je apporter lors
de mon expédition en
planche à pagaie ?



Équipé.e.s pour pagayer ?

Matériel de sécurité
obligatoire et **essentiel**
pour la planche à pagaie



obligatoire
&
essentiel

eauvivequebec.ca



Avec le financement de
Financial contribution from



Transports Canada : obligatoire



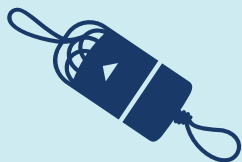
Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage à portée de main (**Eau Vive Québec recommande de le porter en tout temps**) et homologué ou approuvé au Canada pour votre âge ou votre poids. Les VFI gonflables doivent être portés en permanence. Ils sont interdits en eau vive et pour les moins de 16 ans.



Sifflet nautique ou dispositif de signalisation sonore (idéalement à portée de bouche).



Lampe de poche étanche à la tombée de la nuit ou par visibilité restreinte (Eau Vive Québec recommande d'avoir assez d'éclairage pour être visible de tous les côtés).



Corde flottante d'au moins 15 m si vous ne portez pas votre VFI ou gilet de sauvetage (Eau Vive Québec recommande de la transporter en tout temps).

Eau Vive Québec : essentiel



Embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie.

Pagaie insubmersible en bonne condition.



Laisse détachable à une main. En eau vive, une laisse à détachement rapide **à la taille est nécessaire**.



Casque n'absorbant pas l'eau et conçu pour son évacuation rapide **en eau vive**.



Vêtements adaptés à la météo et à la température de l'eau (de la tête aux pieds).



Appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.